



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 132<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

Hanoï (Viet Nam), 28 mars - 1<sup>er</sup> avril 2015



## 21<sup>ème</sup> RÉUNION DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Hanoï, 28 mars 2015

Réunion des femmes parlementaires  
Ordre du jour

FEM/21/A.1  
10 février 2015

### I. Emploi du temps et modalités des débats

La 21<sup>ème</sup> Réunion des femmes parlementaires se tiendra au *National Convention Centre* (NCC) et comptera deux séances qui auront lieu le dimanche 28 mars, de 9 h.30 à 12 h.30 et de 14 à 18 heures.

La Présidente de la Réunion encouragera les parlementaires à dialoguer de la manière la plus active et spontanée possible. Les interventions devront être brèves, ne dépassant pas les trois minutes. Il ne sera pas établi de liste préalable des oratrices. En plénière, les participants pourront manifester leur intention de prendre la parole en remplissant le formulaire d'inscription qu'ils trouveront sur les pupitres et en le remettant aux assistants de séance à l'intention de la Présidente.

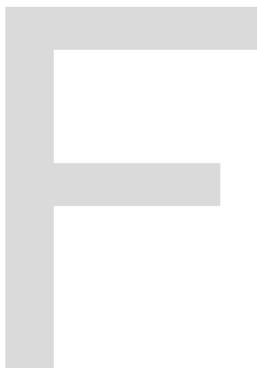
### II. Ordre du jour provisoire annoté

#### 1. Election de la Présidente de la Réunion (FEM/21/1-Inf.1)

#### 2. Adoption de l'ordre du jour (FEM/21/A.1)

#### 3. Activités relatives à l'égalité des sexes lors des Assemblées

- a) Travaux du Comité de coordination des femmes parlementaires à ses précédentes sessions et élections aux postes à pourvoir au sein du Comité
  - Les participants seront informés des délibérations du Comité de coordination à sa séance du 16 octobre 2014, à Genève, ainsi qu'à sa séance du 28 mars, à Hanoï;
  - Les participants seront appelés à élire une représentante titulaire pour le Groupe Asie-Pacifique (échéance du mandat : mars 2018), une représentante suppléante pour le Groupe africain (échéance du mandat : mars 2018) et une représentante titulaire pour le Groupe arabe (échéance du mandat : mars 2016), en vue de pourvoir les postes vacants.
- b) Fonctionnement de la Réunion des femmes parlementaires et de son Comité de coordination  
Les participants se pencheront sur les résultats des débats visant à donner un rôle accru à la Réunion des femmes parlementaires et au Comité de coordination et formuleront des recommandations à cet égard.
- c) Travaux et recommandations du Groupe du partenariat entre hommes et femmes  
Les participants seront informés des travaux du Groupe du partenariat entre hommes et femmes.
- d) Séance d'information sur les activités récentes de l'UIP en matière d'égalité des sexes  
Les participants seront saisis de l'édition 2015 de la Carte des femmes en politique – initiative conjointe de l'UIP et d'ONU Femmes -, fruit d'une étude



comparée sur la représentation des femmes dans les parlements entre 1995 et 2015; ainsi que des résultats de la rencontre parlementaire organisée en marge de la 59<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme sur la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing.

*Les débats s'achèveront à 11 heures.*

#### **4. Contribution aux travaux de la 132<sup>ème</sup> Assemblée**

Les femmes parlementaires seront invitées à débattre des points ci-après inscrits à l'ordre du jour de la 132<sup>ème</sup> Assemblée :

- *La cyber-guerre, une grave menace pour la paix et la sécurité mondiale* (Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale); et
- *Définir un nouveau système de gouvernance de l'eau et promouvoir l'action parlementaire dans ce domaine* (Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce).

La Réunion se scindera en deux groupes de discussion, qui traiteront chacun un sujet. Conformément à la recommandation du Comité de coordination, la Réunion élira pour chaque groupe une modératrice et une rapporteuse qui conviendront des idées clés à présenter à la séance plénière de la Réunion qui aura lieu l'après-midi.

Chacun des groupes se réunira de 11 heures à 12 h.30.

*La séance sera levée de 12 h.30 à 14 heures.*

#### **5. Célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Réunion des femmes parlementaires**

Les participants célèbreront le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Réunion. Au titre de ce point de l'ordre du jour, ils seront informés des activités organisées par l'UIP à ce propos et exposeront à leur tour les mesures qu'ils ont prises ou qu'ils envisagent de prendre à l'échelon national pour célébrer cet anniversaire.

*Les débats s'achèveront à 15 h.30.*

#### **6. Réunion-débat sur Beijing +20**

En 2015, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont 20 ans. La réunion-débat sera l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre des engagements pris à Beijing, de regarder vers l'avenir et de définir de nouveaux objectifs en s'appuyant sur les résultats déjà obtenus. Il y aura d'abord des exposés qui seront suivis d'un débat.

*Les débats s'achèveront à 17 heures.*

#### **7. Rapport des rapporteuses**

Les rapporteuses des groupes de discussion présenteront leurs rapports. La Réunion leur demandera ensuite de rédiger, en consultation avec la Présidente du Comité de coordination et la Présidente de la Réunion, les amendements qui seront présentés durant les séances plénières de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale (le dimanche 29 mars au matin) et de la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce (le dimanche 29 mars dans l'après-midi), conformément aux modalités énoncées au point 4. Ces amendements ont pour objet d'apporter une perspective de genre aux résolutions des deux Commissions.

#### **8. Prochaine réunion des femmes parlementaires**

La 22<sup>ème</sup> Réunion des femmes parlementaires se tiendra à la faveur de la 133<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP (Colombie, octobre 2015).